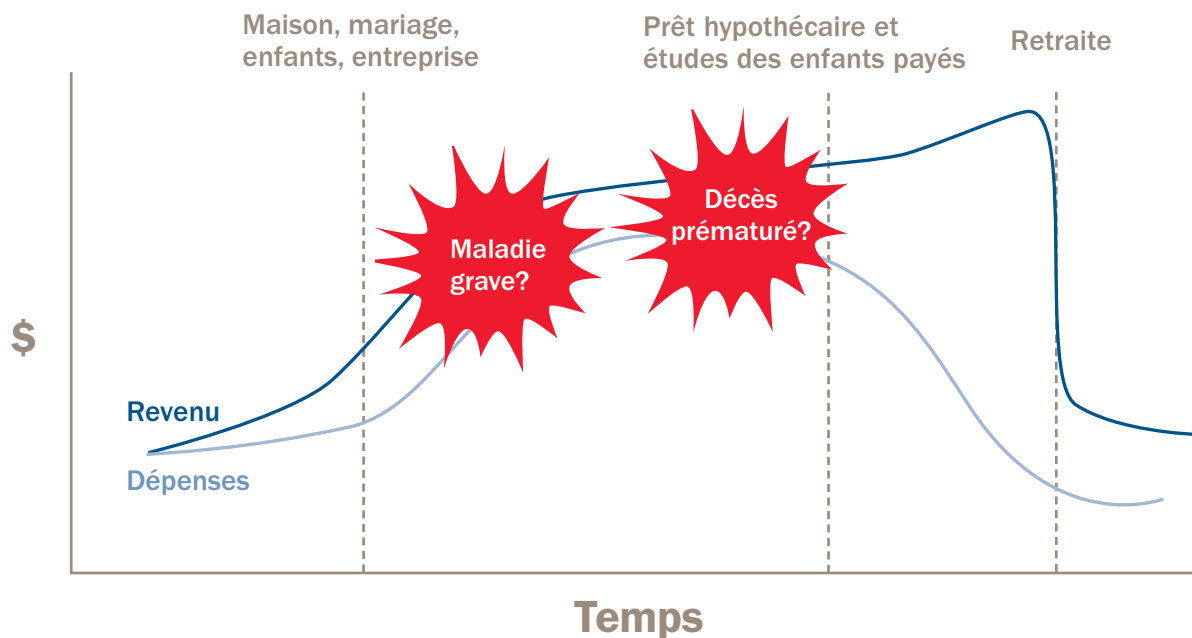


Prévoir toutes les éventualités grâce à l'assurance-vie et à l'assurance contre le risque de maladie grave

Lorsque vos clients disposent de plans pour réaliser leurs projets de vie, par exemple, se marier, avoir des enfants ou se lancer en affaires, ils se sentent bien, en sécurité et ils ont l'impression de maîtriser la situation.

Quand vous les aidez à élaborer un programme comprenant une protection d'assurance-vie et d'assurance contre le risque de maladie grave qui tient compte de leurs futurs besoins financiers, ils peuvent être rassurés, car ils savent qu'ils sont préparés à affronter des imprévus comme une maladie grave ou un décès prématuré. Dans les circonstances actuelles, alors que les dépenses sont en hausse et les revenus en baisse, un plan peut s'avérer essentiel.



- Lorsque vos clients souscrivent une assurance-vie, ils garantissent la sécurité financière de leurs proches. Ils veulent s'assurer que leur famille pourra maintenir son style de vie advenant leur décès prématuré.
- Lorsqu'ils se procurent une assurance contre le risque de maladie grave, ils garantissent leur propre sécurité financière ET celle de leur famille en cas de maladie grave.

Les gens vivent plus longtemps et, par conséquent, le risque d'être atteint d'une maladie grave augmente. Grâce aux avancées de la médecine et à la détection précoce des maladies, les chances de survie se sont également accrues. Cependant, une maladie grave peut toucher votre client sur les plans financier, physique et émotionnel.

L'assurance contre le risque de maladie grave PrioritéVie^{MC} de la Canada-Vie peut contribuer à réduire l'incidence d'une maladie sur les aspects suivants de la vie :

- **Financier** – Le versement d'une indemnité forfaitaire qui est habituellement payable 30 jours après l'établissement du diagnostic d'une maladie grave couverte (certaines exceptions s'appliquent) peut réduire le stress lié à la situation financière.
- **Médical** – Les services de Best Doctors^{MD}, qui permettent d'accéder à des consultations médicales supplémentaires, peuvent améliorer les chances de guérison.
- **Émotionnel** – Les services de counseling et de soutien offerts par Shepell·fgi^{MC} peuvent aider vos clients qui font face à des problèmes personnels et familiaux, ainsi que leurs fournisseurs de soins. Ils permettent également d'accéder à des ressources précieuses comme des services communautaires, des conseils juridiques et financiers, l'orientation vers des services de soins à domicile et plus encore.

La Canada-Vie n'est pas tenue d'offrir les services de Best Doctors ou de Shepell·fgi, et peut modifier ou annuler l'accès à ces services sans préavis.

Vous n'avez probablement pas à regarder bien loin pour commencer à courtiser le marché de l'assurance-vie et de l'assurance contre le risque de maladie grave. Il y a peut-être déjà, dans votre bloc d'affaires, des clients potentiels à qui vous avez fourni des produits de placement. Votre prochaine discussion avec eux constituerait une excellente occasion de leur présenter ces produits d'assurance qui pourraient répondre à leurs futurs besoins financiers.

Votre client décide de souscrire une police d'assurance-vie et une police d'assurance contre le risque de maladie grave? Rien de plus simple! Nous avons conçu une proposition d'assurance-vie et d'assurance contre le risque de maladie grave pour adulte (F17-8299). Vous n'aurez à remplir qu'un seul formulaire pour les deux produits – ce qui représente une économie de temps pour vous et votre client!

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, fournit des produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine. Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne.

Renseignements réservés aux conseillers.* Ce document n'est pas destiné aux clients.

* Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

Ensemble, on va plus loin^{MC}



Canada-Vie et le symbole social, le slogan « Ensemble, on va plus loin » et PrioritéVie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Shepell·fgi est une marque déposée de HRCO Inc.

BEST DOCTORS et les autres marques de commerce apparaissant dans ce document appartiennent à Best Doctors, Inc. Utilisé sous licence.